



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

## RECONSTITUER LE TISSU SOCIAL, CULTUREL ET INTELLECTUEL D'HAÏTI

Compte-rendu du Forum de l'UNESCO sur Haïti

24 mars 2010  
Paris, Siège de l'UNESCO

Après le séisme qui a dévasté la région de Port-au-Prince à Haïti et d'autres villes, l'UNESCO a immédiatement entrepris de répondre aux besoins des Haïtiens dans ses domaines de compétence. Pour mieux intégrer les besoins du court-terme et ceux du long terme, en particulier dans un pays en développement à la situation déjà difficile avant le séisme, et pour mieux coordonner son action avec ses partenaires des Nations unies et de la communauté internationale, l'UNESCO a organisé le 24 mars à Paris un Forum autour du thème « Reconstituer le tissu social, culturel et intellectuel d'Haïti ». Dans son rôle de partenaire catalyseur des énergies haïtiennes, l'UNESCO a voulu que cette rencontre rassemble des décideurs, des intellectuels, des artistes et des spécialistes de sciences sociales issus de la communauté haïtienne au sens large, incluant notamment des représentants de sa diaspora, aux côtés d'experts internationaux et d'amis d'Haïti.

## OUVERTURE

Après avoir décrété l'UNESCO maison d'Haïti pour cette journée consacrée à la reconstitution de son tissu social, culturel et intellectuel, Mme **Irina Bokova**, Directrice générale de l'UNESCO, a tenu à exprimer sa solidarité avec le peuple haïtien. Elle a rappelé sa volonté d'œuvrer dans les domaines de compétence de l'Organisation aux côtés du gouvernement et de la société civile pour rétablir le pays. La culture et l'identité d'Haïti étaient des fils directeurs à suivre dans toute stratégie de développement. Il fallait tout faire, à son avis, pour faire entrer la culture dans la cour des grands. Elle s'est engagée à plaider la cause de la vie intellectuelle et culturelle comme condition de la reconstruction authentique et autonome d'Haïti. Elle a placé les débats de la journée sous le signe d'une reconstruction qui se fasse par et pour les Haïtiens.

Le Président de la Conférence générale, M. **Davidson Hepburn**, a exprimé son soutien à Haïti en tant que représentant des Caraïbes et des Petits Etats insulaires en développement. Insistant sur la résilience du peuple haïtien, l'importance de la culture et des infrastructures immatérielles et l'enjeu d'une coordination internationale réussie, il a indiqué que l'UNESCO avait pour tâche de convaincre toutes les parties prenantes à travailler pour qu'Haïti retrouve sa prospérité et sa dignité.

Mme **Eleonora Mitrofanova**, Présidente du Conseil exécutif a félicité la Directrice générale pour la rapidité de la réponse de l'UNESCO en faveur d'Haïti. Appelant à une planification tournée vers l'avenir, la Présidente du Conseil exécutif, a émis un certain nombre de propositions touchant : l'élaboration d'études des sites sismiques, l'établissement d'un fonds post-catastrophe, la sensibilisation du public, la reconstruction des écoles comme centres d'urgence post-catastrophe et la prévention des dommages post- désastre.

## CONFERENCIERS D'HONNEUR

La Ministre de la Culture et de la Communication d'Haïti, **Marie-Laurence Jocelyn-Lassègue** a commencé son intervention en soulignant que le thème du Forum répondait directement à une exigence de son gouvernement d'appuyer la reconstruction du pays sur l'identité et la résilience haïtiennes en collaboration avec tous les partenaires internationaux. Elle s'est félicitée que la culture soit mentionnée dans le Rapport d'évaluation des besoins après désastre (*Post Disaster Needs Assessment* ou *PDNA*)

que le gouvernement haïtien entendait présenter à la communauté internationale et elle a sollicité formellement l'appui de l'UNESCO aux recommandations de ce document. Indiquant qu'Haïti vivait par ses ressources culturelles, matérielles et immatérielles, elle a appelé à reconnaître que le lien culture-développement devait s'énoncer selon deux axes : développement de la culture, culture par le développement. Elle a insisté sur la nécessité d'agir dans cette direction selon quatre grandes orientations : renforcement institutionnel ; développement économique ; identité, citoyenneté et cohésion sociale ; intégration régionale et coopération internationale. La Ministre a conclu son intervention sur l'appel à élaborer de nouvelles politiques culturelles et à établir un Observatoire de la culture haïtienne.

Prix Nobel de Littérature, l'écrivain **Wole Soyinka** a commencé par noter que, terre de contradictions profondes, Haïti, lieu de la lutte éternelle entre l'esclavage et la liberté, exprimait aussi bien l'aspiration la plus haute de l'esprit humain à la liberté que son contraire, la tyrannie vécue aussi bien sur le plan politique que, à travers le détournement et la dénaturation du vaudou, spirituel. Il a évoqué la leçon que constituait pour tous le sort d'un pays issu de l'Afrique et dont le passé de luttes émancipatrices qui survit entier dans la mémoire du monde contrastait le plus vivement avec le présent des Haïtiens qui n'est souvent que survie et besoins. Leur fardeau étant désormais celui de tous, l'humanité avait envers Haïti une dette qui ne pouvait se payer, au-delà de l'aide matérielle, que par un soutien à recréer leur société moralement, socialement et intellectuellement. Symbole de solidarité universelle, Haïti deviendrait alors une affirmation durable de l'esprit humain et un avant-poste de l'Afrique transformé en une citadelle de défiance et une vision de liberté. Le tissu d'Haïti ne pouvait ni mourir, ni stagner.

Rappelant qu'Haïti était l'un des membres fondateurs de son organisation, M. **Clément Duhaime**, Administrateur de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), a posé que sa richesse principale tenait dans sa culture et son identité incarnée notamment par un bilinguisme, créolophonie et francophonie, qu'il convenait de promouvoir comme tel. Il a rappelé également qu'Haïti était à l'origine de la décision de faire du français l'une des langues de travail de l'ONU. Il a insisté sur la nécessité de constituer et reconstituer rapidement des réseaux universitaires, des centres culturels, notamment communautaires. Il a appelé l'UNESCO à œuvrer de concert avec l'OIF pour éviter que, dans un contexte de crise, Haïti se voie imposer un mode de pensée unique et exogène. Deux défis étaient redoutables à ses yeux : la reconstruction d'Haïti devait passer par la reconstitution du tissu social, culturel et intellectuel, c'est-à-dire être le fait des Haïtiens eux-mêmes ; le chantier de la reconstruction devait éventuellement céder à celui du développement durable Il a insisté sur la nécessité de travailler aussi bien avec les acteurs haïtiens sur le terrain qu'avec les organisations internationales et les agences de développement.

« Haïti n'est pas seule ». Ces mots poignants du Secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon ont ouvert l'allocution de Mme **Sonia Sarmiento Gutierrez**, Ambassadrice de la Colombie auprès de l'UNESCO et Présidente du groupe d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) de l'UNESCO. Elle a tenu à indiquer que l'élan de solidarité manifesté à Haïti par l'Amérique latine et les Caraïbes n'était pas retombé et que ceux-ci étaient prêts à poursuivre leur effort dans le cadre de la coopération internationale, notamment lors de la réunion des bailleurs de fonds à New York le 31 mars 2010. L'UNESCO disposait d'atouts indispensables pour assurer une transition de l'urgence humanitaire vers le développement et les enjeux de long terme.

Elle a aussi insisté sur la nécessité de promouvoir les idéaux haïtiens en soutenant les jeunes, femmes et hommes. Elle a dit sa conviction que, pour Haïti, l'appui international à la diffusion et la préservation de son identité et de sa culture, de ses traditions et expressions artistiques et intellectuelles contribuerait à tracer la route de son avenir. Elle a répété combien la liberté de sa région devait à Haïti et son histoire.

Invoquant la nécessité de garantir la population une égalité civile, politique, et sociale, Mme **Marie Denise Jean**, Déléguée Permanente Adjointe de la République d'Haïti auprès de l'UNESCO, a affirmé que, pour les Haïtiens, il ne suffira pas simplement de reconstruire, mais de reconstruire autrement. A cette tâche immense et glorieuse elle a convié la volonté, les énergies et les potentialités qui se trouvaient dans le pays et dans sa diaspora. Pour que les Haïtiens apprennent à vivre ensemble, il fallait une révolution des mentalités qui pousse les valeurs du patrimoine, de l'identité et de la créativité culturels d'Haïti, perle des Antilles. L'Haïti de demain ne serait durable que si un certain nombre de défis étaient relevés, notamment dans les domaines de la culture, de l'éducation et de l'environnement, y compris la restauration des réserves naturelles. Elle a vu dans l'organisation de ce Forum par l'UNESCO un signal positif de la volonté de la communauté internationale de contribuer à la renaissance d'Haïti qui soit synonyme d'une société responsable, autonome et démocratique.

Un message du Ministre français de la Culture et de la Communication, M. **Frédéric Mitterrand**, a été lu par Mme Catherine Colonna, Ambassadrice et Déléguée permanente de France auprès de l'UNESCO. Citant l'écrivain haïtien R. Depestre, il a dit que « C'est la culture qui sauvera Haïti ». Il a affirmé que la culture constituait un enjeu déterminant pour la reconstruction d'Haïti, dont elle constitue une valeur cardinale. Rappelant l'attachement des autorités de son pays ainsi que de sa communauté artistique et intellectuelle Haïti, il a évoqué plusieurs initiatives françaises visant à la reconstitution du tissu social, culturel et intellectuel d'Haïti, notamment pour le secteur des médias, la préservation du patrimoine culturel, les bibliothèques, qui allaient recevoir 30 000 ouvrages, et le projet d'une future bibliothèque numérique.

## **SESSION 1 : APRES LE TREMBLEMENT DE TERRE : MOBILISER LE SAVOIR ET LES COMPETENCES SOCIALES POUR REVIVIFIER HAÏTI**

Pointant dans l'Haïti pré-séisme une situation de catastrophe faite de déficits tant au point de vue de la gouvernance, fragile, de l'économie, rentière, de la société, fragmentée, des intellectuels ou des journalistes, défaillants, les participants de cette session se sont inquiétés des risques de voir une reconstruction mal pensée rejeter Haïti dans les ornières d'un passé récent où tous se sont accordés à reconnaître un anti-modèle pour l'action à venir. Le tissu social, culturel et intellectuel d'Haïti était déjà en lambeaux avant le séisme. Certains ont douté de la possibilité même d'un rétablissement authentique de leur pays, notant, par exemple, l'ampleur de la fuite des cerveaux, notant également que dans certains domaines, tels les médias, jugés souvent peu critiques et peu soucieux d'objectivité et de pertinence de l'information, tout reprenait à l'identique, et notant, enfin, que l'issue de la reconstruction était douteuse si les Haïtiens et la communauté internationale procédaient après le séisme comme ils l'avaient fait après les cyclones de 2008.

D'autres interventions ont reconnu ces difficultés, mais ont estimé qu'avec une volonté politique forte on pouvait espérer. Un changement de paradigme restait possible si la communauté internationale respectait la dignité des Haïtiens et s'interdisait une logique d'assistanat, ainsi que le préconisait le Groupe de Réflexion et d'Action pour une Haïti Nouvelle (GRAHN). Les approches demandaient à être révisées, car, d'une part, une portion trop importante de l'aide internationale restait liée et ne favorisait pas complètement le développement endogène et, d'autre part, les potentialités des Haïtiens de l'extérieur restaient sous-utilisées alors que leurs envois de fonds représentaient plus de trois fois le montant de l'aide internationale. De l'avis généralement exprimé, la diaspora, devait être mobilisée et responsabilisée.

La société civile devait être représentée, notamment dans les discussions avec la communauté internationale et qu'Haïti devienne une nation responsable, autonome et résiliente. Pour ce faire, dans un cadre de réformes économiques, il fallait donner la voix aux sans-voix, atteindre les marginalisés, en donnant toute leur place aux acteurs de terrain (« *grassroot* »), aux savoirs locaux et endogènes qu'on pourrait faire entrer en synergie avec les savoirs occidentalisés plutôt que de les y opposer. Il était impérieux de reconnaître la réalité de la campagne haïtienne trop souvent négligée et sacrifiée à l'économie de l'exportation, en promouvant une réconciliation effective du pays avec lui-même, dans un contexte de décentralisation politique. Il a également été recommandé de miser sur un apport massif de crédit aux acteurs économiques souvent oubliés que sont les ménages, les petites et moyennes entreprises locales, notamment dans le secteur agricole, de renégocier les ajustements structurels, de donner la priorité aux communications et d'accorder plus de droits aux travailleurs.

De telles ambitions ne seraient pas réalisables sans efforts des artistes, des intellectuels et des journalistes. Il fallait donc que le gouvernement et la communauté œuvrent à la formation des artistes et des artisans, qu'ils se penchent sur la question du statut de l'artiste à la lumière de la définition de l'UNESCO. Il était absolument nécessaire de créer des lieux dédiés aux arts et aux spectacles, qui faisaient cruellement défaut. Pour les médias, il fallait une réflexion nationale sur les formations professionnelle et universitaire, le statut des journalistes et une loi sur la presse, reconnue comme projet long et douloureux. Il y aurait aussi besoin d'établir des réseaux, et, notamment des médias publics indépendants et des médias communautaires. En somme, grâce la vigueur de sa créativité artistique et intellectuelle, Haïti pouvait être la vitrine d'un développement autre.

## **SESSION 2 : POURSUIVRE UNE HISTOIRE UNIQUE : LA FORCE DU PATRIMOINE, DE L'IDENTITE ET DE LA CREATIVITE CULTURELS D'HAÏTI**

Plusieurs des interventions se sont faites l'écho d'un avertissement : la peur profonde ressentie suite à ce tremblement de terre ne devait laisser libre cours à l'irrationnel et l'immobilisme. La communauté internationale a été appelée à voir dans le vaudou haïtien, pas seulement une religion, mais également une sensibilité voire « tout un imaginaire éclaté ». Face à la tendresse et la solidarité internationales, résignation et victimisation étaient à éviter pour regagner l'estime de soi. Le lien national-international ne devait pas conduire à une déresponsabilisation des nationaux. Il fallait recréer une responsabilité partagée et refonder l'Etat d'Haïti. La question au centre de la reconstruction était de sortir de l'humanitaire pour retrouver le politique dans une approche renouvelée des relations avec la communauté internationale. Toutes les

interventions ont insisté sur la nécessité d'un tel changement d'approche en soulignant l'absence de succès notables des politiques de développement successives.

Dans cette perspective, certaines interventions, constatant une croissance des inégalités dans toutes les régions du monde, ont souligné la dimension globale de la crise du futur et la nécessité de nouveaux paradigmes pour lesquels le Nord et le Sud devaient travailler ensemble. Plusieurs interventions ont rejeté par avance toute approche tendant à envisager la refondation d'Haïti sur fond de table rase et d'oubli de l'histoire. Si les Haïtiens devaient se réconcilier avec eux-mêmes et, malgré les traumatismes répétés, se montrer à la hauteur de leur glorieuse histoire, il fallait également qu'un pays comme la France admette qu'ayant laissé une part de lui-même à Haïti, elle pouvait aussi s'y retrouver elle-même, reconnaissant, avec le reste de la communauté internationale, qu'Haïti n'était pas uniquement un récipiendaire car elle avait des richesses à offrir. Au croisement d'influences africaines, caraïbes et occidentales, Haïti était et demeurerait un vivier de talents et représentait, par sa résistance et sa résilience, une leçon de créativité, d'humanité et d'ouverture sur le monde.

Il ne pouvait y avoir de développement durable sans puisage dans les ressources culturelles et identitaires des populations. On pouvait donc espérer que la mention de la culture dans le PDNA constituait, malgré une trop faible représentation de la société civile, l'amorce de changements positifs dans l'approche et les modèles du développement, qui restait, par-delà l'urgence de la reconstruction, un défi majeur pour Haïti. Les difficultés d'Haïti ne datant pas, en effet, du séisme, le pays devait aborder de front les tenants et aboutissants de l'accélération démographique, de l'urbanisation incontrôlée, ou de la présence militaire externe. Pour affronter ces défis, il fallait accorder une priorité résolue à l'enseignement supérieur pour générer des experts endogènes, capables de faire le lien entre les politiques et les réalités sociales, et des intellectuels ou des journalistes, capables de mobiliser le public en lui donnant aussi bien le sens de son histoire et de sa dignité que celui de l'avenir, seules conditions auxquelles les Haïtiens pourront à terme s'approprier leur développement. Dans une vision renouvelée des défis du développement, Haïti disposait d'atouts considérables dès lors qu'on admettait la reconnaissance croissante du fait que le patrimoine et la créativité culturels étaient moteur du développement et que la diversité des cultures en est un vecteur primordial.

### **SESSION 3 : RECONSTITUER LE SYSTEME EDUCATIF : CONDITION CRITIQUE D'UN RENOUVEAU HAÏTIEN ET SOURCE DE FORCE INTELLECTUELLE**

Le séisme a jeté à bas un système éducatif déjà déficient avant le 12 janvier 2010 et ne répondait pas aux idéaux de gratuité et universalité pourtant inscrits depuis longtemps dans les constitutions successives d'Haïti. Cet ancrage historique indiquait néanmoins que la refondation post-séisme du système éducatif ne pouvait s'échafauder sur une table rase car ses fondements résidaient dans la richesse et la variété de la culture haïtienne.

En tuant des milliers de professeurs et en détruisant ou endommageant 80% des infrastructures scolaires, en privant, au final, près d'un million et demi d'élève d'école, le séisme n'avait fait qu'aggraver une série de problèmes chroniques et structurels, à commencer par les 500 000 enfants qui ne s'étaient jamais rendus à l'école. Il fallait que

tous les enfants d'Haïti aient, à terme, une école où aller. Un élément important à considérer était le poids considérable du secteur privé, qui accueillait plus de 80% des écoliers. Il fallait une révision des politiques éducatives dans le sens de partenariats public-privé et d'un développement du privé non lucratif. Ces partenariats placeraient par exemple l'Etat en position de stratège et financier épaulé par la communauté internationale, l'UNESCO et son Institut international de Planification de l'éducation (IIEP) au premier chef, et le secteur privé en position de prestataire. Il serait, autrement, difficilement envisageable de donner corps aux objectifs de gratuité et d'universalité dans un pays où 96% de la population vivait avec moins de 2 USD par jour.

La dispersion de l'habitat rural et les longues distances pour parvenir à l'école empêchaient la scolarisation d'un grand nombre d'enfants, souvent voués aux tâches domestiques ou manouvrières. Le système éducatif souffrait donc, avant le séisme, de plusieurs problèmes auxquels s'ajoutaient la permanence de discriminations traditionnelles, le VIH/sida, l'accélération démographique non compensée par les politiques et les infrastructures, etc. La pédagogie était obsolète, inadaptée, et les enseignants laissés sans formation initiale et continue de qualité et sans système de recrutement ou d'inspection efficaces. La formation professionnelle et technique était si inadaptée aux besoins du marché qu'une part importante des emplois de cadre intermédiaire allait à des étrangers et qu'un trop grand nombre des acteurs économiques évoluaient dans le secteur informel. Le système universitaire, ses formations et ses diplômes n'étaient plus une référence. Le système de l'aide internationale était fragmenté et sa gestion par le gouvernement éclatée. Un nouveau pacte double devait être établi, fondé d'une part sur la relation du gouvernement avec les bailleurs de fonds et, de d'autre part sur la responsabilité du gouvernement vis-à-vis du peuple haïtien.

Si la reconstruction réclamait des bâtiments plus sûrs, répondant à des normes sismiques, il était impératif de doter Haïti d'un système éducatif intégré dont les performances soient mesurables et publiques, ce qui requérait des indicateurs adaptés et des mécanismes de reddition des comptes et d'évaluation par les pairs. L'assistance de la communauté internationale était indispensable, mais elle ne serait efficace et justifiée que si elle s'alignait sur les priorités des Haïtiens et évitait aussi bien la mise sous tutelle de leur système éducatif que sa paralysie par une concurrence inappropriée entre les agences de la communauté de l'aide internationale. Les intervenants ont rappelé que l'enseignement remplissait également une mission civique de formation citoyenne tournée vers des valeurs partagées et enseignant à aimer sa propre identité et son pays faits d'un patrimoine historique, linguistique, culturel et naturel unique. Projet de société et projet d'une société, le système éducatif devait être fondé sur un pacte social et politique propre aux Haïtiens et incluant la société civile, les partis politiques et les intellectuels aux côtés des représentants du gouvernement d'Haïti.

## **CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

La nature, le contenu et la tonalité générale des débats de ce Forum, où l'émotion était palpable, ont fait ressentir dans une enceinte habituée à des échanges plus compassés, la violence que le séisme avait infligée au peuple haïtien et la profondeur des blessures politiques et sociales qu'il a parfois rouvertes. A travers les chants et les poèmes récités, cette journée de débats sur la reconstruction, la refondation et le développement d'un pays sinistré mais debout, a fait vivre au Siège de l'UNESCO une partie du patrimoine

immatériel d'Haïti, terre d'une culture orale chère à un peuple pour qui elle représente peut-être le seul héritage de ses ancêtres africains déportés en esclavage à Saint-Domingue. Les clivages et les tensions que les décideurs, intellectuels, artistes et experts d'Haïti, de sa diaspora ou amis d'Haïti, n'ont pas voulu occulter ont rappelé l'UNESCO à sa mission fondamentale, faire émerger et résonner des idées et perspectives nouvelles à travers le dialogue qui, pour parvenir au consensus, doit commencer par reconnaître le dissensus. C'est sur le fonds de tels débats, fussent-ils houleux et passionnés, que les Haïtiens pourront susciter un contrat social nouveau entre le peuple et le gouvernement.

### **Systematiser l'approche ascendante en vue d'une gouvernance, d'une reconstruction et d'institutions pour et par les Haïtiens**

Les Haïtiens et leurs amis réunis au cours du Forum ont, de manière générale, posé que, menée en partenariat avec la communauté internationale, la reconstruction d'Haïti devait être tournée vers et inspirée par les Haïtiens. Refusant l'idée d'un développement sur fond de table rase, ils ont insisté sur un principe de la renaissance d'Haïti, c'est-à-dire un développement d'abord fondé sur les ressources, les capacités et les compétences haïtiennes. La plupart des interventions ont également milité pour que la société civile soit promue dans sa diversité comprenant les organisations non gouvernementales, les partis politiques, les intellectuels et autres figures publiques d'autorité morale ainsi que les membres de la diaspora, lesquels auraient à jouer, pour le développement du pays, un rôle allant au-delà de l'envoi de fonds.

- Toute définition de programme et d'initiative de reconstruction doit associer dans une perspective inclusive l'ensemble des forces haïtiennes, le gouvernement, le secteur privé, la société civile, les partis politiques, les syndicats, la diaspora, etc.
- Dans un contexte de réforme et de renforcement institutionnel, articuler les politiques de décentralisation à une prise en compte effective des pouvoirs municipaux et des communautés et associations locales ainsi que des compétences et savoirs locaux et endogènes ;
- Poursuivre le débat national sur l'environnement qu'il soit naturel ou social afin de dégager un ensemble de solutions concertées aux défis tels que la déforestation, l'érosion des sols, les pertes de biodiversité, l'accélération démographique, l'aménagement durable du territoire, qui comprend notamment l'accès équitable à des infrastructures durables, des rapports ville-campagne équilibrés, corollaire d'une urbanisation maîtrisée ;
- Dans un objectif de paix sociale, la reconstruction pourrait être l'occasion de mettre en place une commission inspirée du modèle « Vérité et réconciliation » sud-africain mais pensée pour et par les haïtiens, en vue notamment de réduire les clivages et les tensions que le séisme a réveillés – en particulier entre les élites et les masses revendicatives, la ville et la campagne, les Haïtiens de l'intérieur et la diaspora.

### **Systeme éducatif intégré : la reconstruction post-séisme est l'occasion d'initialiser un cercle vertueux pour la société et l'économie haïtiennes**

Dans le domaine l'enseignement, le message le plus important a porté sur la nécessité d'une refondation intégrée du système éducatif, qui ne néglige aucune de ses composantes, de la petite enfance à l'enseignement supérieur en passant par la formation professionnelle. Constatant que le système éducatif était déjà en situation de



crise chronique avant le séisme, les représentants d'Haïti ont plaidé pour que sa reconstruction post-séisme soit l'occasion de l'améliorer en œuvrant notamment aux objectifs de gratuité et d'universalité inscrits depuis longtemps dans les Constitutions successives d'Haïti. Sur la base de partenariats public-privé, ils ont notamment insisté pour que la reconstruction des écoles permette non seulement le retour des élèves scolarisés, mais également l'accueil des 500 000 enfants qui ne l'étaient toujours pas. Clé de voute de la reconstruction et du développement haïtiens, l'enseignement supérieur devait répondre à un certain nombre de défi, notamment pour la formation des cadres du pays, l'adaptation des formations disponibles au marché de l'emploi et aux besoins du pays et la formation d'enseignants de qualité et la formation des formateurs.

- Construire des écoles pour les 1,5 millions d'enfants d'Haïti actuellement sans école: ceux dont l'école a été détruite ou endommagée par le séisme et ceux qui étaient encore en dehors du système scolaire ;
- Evaluer les besoins et les ressources éducatifs et scientifiques d'Haïti en vue d'une réforme visant à la planification et l'établissement d'un système éducatif intégré allant de l'école à l'université, de la petite enfance à la formation des chercheurs, des enseignants et des formateurs ;
- Mettre en place une éducation de qualité, notamment en révisant les curricula en fonction des réalités historiques, économiques, sociales et linguistiques ;
- Evoluer vers un enseignement gratuit jusqu'à un âge minimum ;
- Etablir des partenariats public-privé pour une école de service public de qualité, incluant des prestations privées et des financements et pilotage publics et en mettant l'accent sur l'enseignement privé à but non lucratif ;
- Reconstruire les écoles aux normes sismiques en prévoyant qu'elles puissent servir de centre d'urgence post-désastre ;
- Création de centres de formation aux méthodes antisismiques et aux catastrophes naturelles à l'intention des professionnels du bâtiment, des ingénieurs, des architectes et des urbanistes ;
- Création de centre de formation accélérée dans les domaines de la construction et de l'agriculture sur le modèle de ce qui s'était en Europe au sortir de la Seconde guerre mondiale.

### **La culture, ciment de la cohésion sociale, moteur du développement**

L'inclusion de la culture parmi les thèmes du PDNA du gouvernement haïtien a été reconnue comme une avancée majeure pour Haïti, dont le Forum a démontré que le patrimoine et la créativité culturels ainsi que la vie intellectuelle y faisaient l'objet d'une vive conscience sociétale et civique. Tout au long du Forum, il a été reconnu que la culture pouvait et devait jouer sur les deux plans complémentaires de la cohésion sociale et du développement économique. Après les multiples traumatismes d'une histoire mouvementée et d'une série de catastrophes naturelles, la sauvegarde et la promotion de la culture haïtienne est l'un des vecteurs indispensables pour que la société haïtienne retrouve cohésion, cohérence et résilience. A travers les industries culturelles et le tourisme culturel, la culture est également un des moteurs du développement autonome d'Haïti, qui appelle à une assistance dans les domaines de la formation aux métiers de la culture en général et dans celui des équipements et des lieux culturels.

- Soutenir le secteur créatif par la formation aux métiers des arts et du spectacle et la création de lieux artistiques (cinémas, théâtres) ;
- Mettre en place un statut de l'artiste s'inspirant de la définition de l'UNESCO ;

- Reconstituer le lien psycho-social et le dialogue intra-communautaire en mobilisant les artistes et les intellectuels haïtiens incluant la diaspora ;
- Engager une politique de coopération internationale pour la reconstruction du patrimoine culturel aux côtés des professionnels haïtiens ;
- Préserver et promouvoir le patrimoine matériel et immatériel d'Haïti dans un contexte de tourisme culturel renouvelé et durable ;
- Sauvegarder le patrimoine culturel et artistique contre les pillages et les disparitions au profit des collectionneurs privés ;
- Formuler des politiques culturelles qui touchent aussi bien à l'identité culturelle et linguistique que la promotion du patrimoine et des industries créatives ;
- Renforcer le lien culture et développement selon deux axes : développement de la culture, culture par le développement.

### **Donner aux médias les moyens d'offrir aux Haïtiens une information objective et de qualité**

L'un des constats forts dressés au cours du Forum a porté sur la corrélation entre la faiblesse dans l'offre d'une information de qualité et les carences où nombre d'experts haïtiens perçoivent dans des domaines tels que la transparence de l'action publique, la corruption, le changement climatique, la déforestation ou l'information sur les catastrophes naturelles. Convenant de l'inaliénabilité de la liberté de la presse, notamment pour assurer la responsabilisation des médias et leur indépendance vis-à-vis des pouvoirs politique et économique, les panélistes se sont accordés sur un certain nombre de points touchant notamment à la formation aux métiers du journalisme, aux statuts de cette profession et à la nécessité de disposer d'informations les plus objectives et les plus sûres.

- Développer un secteur des médias objectif et pluraliste par l'offre de divers programmes de formation des journalistes ;
- Mise en place d'un statut des journalistes et, à terme, d'une loi sur la presse ;
- Renforcer les médias et radios communautaires ;
- Etablir un réseau d'information publique indépendant.